Président du Conseil général

Maison de Commune

2087 Cornaux

Monsieur le Président,

Dans une démarche responsable de gestion des deniers publics, je dépose la motion suivante:

"Démission de Cornaux du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel"

Pour rappel, notre budget 2017 est déficitaire de 29'800 francs alors que notre contribution au Syndicat nous coûte Fr. 26'600.-

Au vu de la situation du budget et des comptes déficitaires récurrents de notre commune, il est bon de se poser la question de connaître la bonne raison de soutenir les activités théâtrales. Pour ma part je n'en vois aucune, car les villes veulent se montrer attractives par leurs manifestations culturelles dont Cornaux ne reçoit rien en retour. Mon avis est que la ville de Neuchâtel doit assumer les charges de son théâtre et que les adeptes et amateurs de manifestations culturelles payent le juste prix de participations aux spectacles.

Concernant la Culture, les Sports, les Loisirs et les Eglises, la Commune de Cornaux participe budgétairement comme suit:

Subvention au Bibliobus, 13'500.- service très apprécié et fréquenté par nos habitants et leurs enfants

Subvention à la Société de musique L'Union, 5'000.- Quelle chance de pouvoir exercer la musique dans le village, l'intérêt de la jeunesse est surprenant et réjouissant.

Subventions totales de 25'600.- pour: Organisations privées; Compagnie des Vignolants; Ainés, course et Fête de Noël; Fête nationale; réception des nouveaux; Fête du Soleil; mérites sportifs.

Subvention centre d'animation "Le CAP" 29'900.- la participation de Cornaux a été dénoncée pour fin 2017.

Subvention piscine du Landeron: 3'500.- soutien régional logique

Entretien des terrains de sport et Vitaparcours: environ 15'000.-

D'autre part, la Commune met à disposition une magnifique salle ta'tou et ses annexes comme la salle omnisport. La fréquentation est remarquable. Aucune subvention ou soutien ne nous est octroyée. On pourrait aussi créer un syndicat!

Chacun prône et se réjouit que la vie villageoise soit active et présente, que la jeunesse ait la possibilité de participer à des activités culturelles et sportives. Alors, subventionnons ce qui intéresse la grande majorité des Corbonetchs dans leur village. Citons encore non exhaustivement la Société de développement de Cornaux, le Choeur d'hommes, la FSG avec toutes ses sections, le Football, etc.

Au vu de ce qui précède, je demande au Conseil communal d'initier les démarches nécessaires pour démissionner du syndicat du théâtre neuchâtelois. La démarche peut intervenir pour un 31 décembre moyennant un avertissement deux ans avant l'échéance. C'est donc le moment!

Je vous remercie de votre attention.

Willy Schärer, le 27 avril 2017